

Le Vausserouxien 2017

n°29



Nouvel aménagement - Trottoir et éclairage

Sommaire

▪ Le mot du Maire	p 1
▪ Informations utiles	p 2 et 3
▪ Démarches administratives	p 4
▪ Etat civil - liste électorale - recensement	p 5
▪ Dates et décisions du Conseil Municipal	p 6 et 7
▪ Impôts – dette de la commune - budget	p 8 et 9
▪ Travaux d'aménagement – Ecole / cantine	p 10
▪ Travaux d'entretien voirie et bâtiments - subventions	p 11
▪ La Fête au village	p 12 et 13
▪ Association des Parents d'Elèves (APE)	p 14
▪ Club des Aînés ruraux - Tarot club	p 15
▪ ACCA (Chasse)	p 16
▪ Amicale des donneurs de sang - Communauté chrétienne	p 17
▪ Association Loisirs sportifs	p 18
▪ USV - Union sportive Vasléenne	p 19
▪ Raquette club du Pays Ménigoutais	p 20
▪ ADMR	p 21
▪ FNATH 79 - Recensement militaire	P 22
▪ ACAMO	P 23
▪ Manifestations 2018	p 24
▪ Entreprises – Artisans	p 25
▪ Calendrier collectes SMC	p 26

Le mot du Maire

2017, une année de réflexion.

Bien sûr, la première tranche des travaux d'aménagement du bourg est terminée.

En cette fin d'année où j'écris, tout n'est pas encore finalisé mais les bases de la 2^{ème} tranche sont posées. L'emplacement de l'abribus est acté devant la mairie.

Il nous reste à affiner comment sera le carrefour « route de Vasles- route de St Martin du Fx ».

Le Conseil Municipal a, là encore, été imaginatif au point que les services routes du Département, eux ne l'avaient pas du tout envisagé, mais rien n'est validé.

Le flux de voitures qui a plus que doublé sur cette route, et l'interférence avec le car scolaire, doivent être au maximum sécuritaire sans dénigrer l'axe principal « St Maixent l'Ecole - Mirebeau ».

Tout ceci sera aussi l'occasion de réaménager la place centrale, ce qui pour l'instant n'est pas finalisé non plus.

Cette 2^{ème} phase de travaux a vu l'octroi d'une subvention d'Etat « DETR » et nous avons fait deux autres demandes auprès du Département.

Nous allons aussi monter un dossier européen LEADER.

Le temps passé sur ces dossiers ne nous a pas permis d'avancer sur l'étude d'un village senior de 8 à 10 maisons.

Ce sera probablement le projet principal de la 2^{ème} partie du mandat municipal qui amènera un vrai plus à notre bourg en termes d'image visuel, d'agrément et de développement.

Déjà pour ce projet nous avons, en 2017, prévu les alimentations d'eau, d'électricité mais aussi le réseau de chaleur pour la maison intergénérationnelle prévue à côté de la salle des fêtes.

L'autre dossier, isolation de nos bâtiments communaux (salle des fêtes, mairie, salle des associations, local ADMR, salon de coiffure, logements communaux), a également obtenu une subvention d'Etat.

Tous ces travaux devraient nous permettre de faire des économies de chauffage non négligeable.

Sinon, en début d'année 2017, nous avons réalisé le recensement de la population qui a diminué. Quelques maisons non occupées ne nous ont pas permis de stabiliser notre population. Ce constat a amené votre Conseil Municipal à instauré la taxe sur les logements vacants (vous trouverez en page impôts les conditions de cette taxe). Ceci afin d'essayer de booster la dynamique de l'habitat.

Néanmoins, on peut penser que cette baisse de population est ponctuelle au regard de nos effectifs scolaires qui progressent légèrement à la rentrée 2017.

Deux permis de construire ont été déposés en cette fin d'année, c'est autant d'espoir de développement.

Tout ceci mobilise de l'énergie que ne manque pas d'avoir votre Conseil Municipal et les employés communaux pour vous, habitants, habitantes de la commune.

En cette fin d'année, je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2018.

Philippe ALBERT.

Informations utiles

Communales		
	Renseignements	Coordonnées - contacts
Mairie	lundi, mardi, jeudi, vendredi - de 14h à 17h	Mairie 05/49/70/21/19 mairie-vausseroux@wanadoo.fr
Cantine	Tickets repas	
Ecole - transport scolaire	Inscription	
AEPS (accueil éducatif péri-scolaire)	Carte CVQ (carte vie quotidienne)	CCPG - Antenne de Ménigoute 05/49/69/13/18
Paroisse	Contacts : Mme Loison et Mr Buret	05/49/70/28/26 ou 05/49/70/21/58
Aide à domicile ADMR	mercredi 9h à 12h30 et vendredi 13h30 à 17h	05/49/69/11/02

Autres		
	Renseignements	Coordonnées - contacts
Electricité	SEOLIS - dépannage	Tél : 0 969 321 411
Eau - assainissement	Syndicat des Eaux de la Gâtine	Tél 05/49/95/03/47 contact@eaux-de-gatine.fr
La Poste - Reffannes	du lundi au vendredi de 10h à 12h15 samedi 9h30 à 12h15	Reffannes tél : 05/49/70/22/39
Déchetterie - Ménigoute	Lundi-mercredi : de 9h à 12h vendredi et samedi : de 9h à 12h et 14h à 18h	Ménigoute 05/49/69/10/66
Déchetterie - Vasles	mardi et jeudi : de 14h à 18h Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h	Vasles 05/49/69/98/50
Gendarmerie	mardi - samedi de 14h à 18h	Ménigoute 05/49/69/00/02 ou 17
Pompiers	Ménigoute	05/49/69/00/11 ou 18 ou 112
Assistante sociale	sur RDV à Vasles - les Forges	05/49/63/31/03
Banque alimentaire Enfance jeunesse	Centre Social Culturel Cantonal	Les Forges 05/49/69/93/13 csc.paysmenigoutais@csc79.org
Portage des repas	Maison de retraite de Vasles	05/49/69/91/43

Carte d'accès obligatoire pour déposer en déchetterie:

Vous pouvez faire votre demande :

Soit par mail: Lien pour demander une carte **d'accès** aux déchetteries du SMC

<http://www.smc79.fr/gestion-des-dechets/dechetteries/conditions-dacces/>

Soit par courrier: Pour la **communauté de communes de Parthenay Gâtine**, vous devez envoyer un justificatif de domicile recevable (facture de téléphone fixe, électricité...) avec le formulaire de demande téléchargeable sur le lien ci-dessus.

Depuis le 1er janvier 2015, la CC de Parthenay Gâtine applique la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et plus la redevance.

La carte peut aussi être retirée au siège social du SMC – ZI Verdeil-79800 SAINTE-EANNE.

tél : 05/49/05/37/10 - mail : accueil@smc79.fr

Tarif location de la salle des fêtes :

▪ Bal par les entrepreneurs	1 000 €
▪ Location entreprise ou micro-entreprise	100 €
▪ Bal par associations communales	110 €
▪ Repas, dîner-dansant, banquet	150 €
▪ Vin d'honneur - autres manifestations (réunions)	50 €
▪ Concours de cartes, loto	70 €
▪ Repas par le restaurateur local	100 €
▪ Supplément si repas le lendemain	30 €

Vaisselle et chauffage sans supplément

Réservation officielle après paiement d'une caution de 250 €.

Le paiement intervient à la remise des clés.

Caution pour le ménage 100 €

Deux manifestations gratuites maximum pour les associations communales.

Pour les sépultures : La salle est mise à disposition gratuitement pour les familles qui le désirent (à remettre en état). Selon les disponibilités.

L'utilisateur de la salle des fêtes devra **obligatoirement** rendre la salle propre, balayée et serpillée, cuisine incluse et ses annexes.

- Si aucun nettoyage n'est effectué : 100 €

- Si la salle est partiellement nettoyée : 50 €

Les réservations ne seront effectives que lorsque la convention, l'attestation d'assurance et la caution de 250€ seront arrivées en mairie.

Veuillez demander à votre assureur cette attestation couvrant les dommages de la salle des fêtes à la date du jour de votre réservation.

La remise des clés ne pourra pas avoir lieu avant 18 heures le vendredi en raison du ménage effectué l'après-midi.

Notre salle servant à la cantine, il est **impératif par mesure d'hygiène que celle-ci soit rendue impeccable**. Merci de votre compréhension.

Pour toutes réservations, contactez : la mairie : 05 49 70 21 19

Mme Sylvie AUBINEAU : 05 49 70 26 38 (après 15 heures) Mme Chantal GRELLIER 05 49 70 29 31

Tarifs concessions cimetière

Concessions

- Concession trentenaire	50 €
- Concession cinquantenaire	70 €

Cavurnes

- trentenaire	400 €
- cinquantenaire	500 €

Columbarium

- trentenaire	400 €
- cinquantenaire	500 €

DEMANDE AUTORISATION FEU

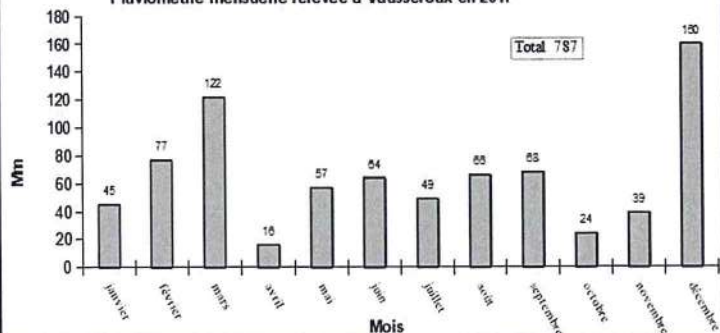
L'article 84 de l'arrêté préfectoral du 15 septembre 1980 modifié portant règlement sanitaire départemental dispose que le « **brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit** » et que « **la destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite** ». Toutefois, des dérogations à la règle peuvent être accordées par le préfet sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil départemental d'hygiène (remplacé par le Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques). Ces dérogations ne peuvent être accordées que dans le cas où il n'est pas possible d'utiliser d'autres moyens autorisés pour éliminer les déchets produits par le demandeur.

Défibrillateur :

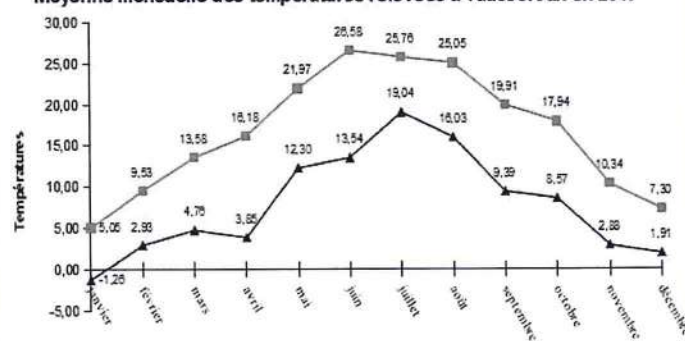
La Commune de Vausseroux possède un défibrillateur installé en façade de la Mairie.
A utiliser en cas d'urgence.



Pluviométrie mensuelle relevée à Vausseroux en 2017



Moyenne mensuelle des températures relevées à Vausseroux en 2017



Sylvie AUBINEAU et Chantal GRELLIER



PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE

MES DÉMARCHES

à portée de clic !

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

Etat Civil



Naissances :

BRIAND Luna : le 18 mars 2017
 ALAPHILIPPE Corentin : le 8 avril 2017
 IGUOUNANE CHABROL Illy : le 27 mai 2017
 SAHUC Jayson : le 15 octobre 2017
 ROMAIN Gabriel : le 5 décembre 2017

Décès :

CELEREAU André : le 4 avril 2017
 POUDRET Eliane : le 24 août 2017
 LIEGE Michel : le 10 novembre 2017
 CARRÉ André : le 26 novembre 2017
 THOUIN Christiane : le 3 décembre 2017

PACS :

SAHUC Matthieu et DRAHONNET Aurélia le 21 novembre 2017

Liste électorale

Additions		Radiations	
AUBINEAU Emeline	GUEGNARD Léa	ALBERT Vincent	GAUTIER Maxence
BOUCARD Virginie	HAMAIDE Jean-Marie	BABIN Ketleen	LIEGE Michel
BOURDON Romy	RAMADOU Estelle	FOUCHEREAU Cécile	PARNAUDEAU Edgar
DENOUAL Karine,	TURQUOIS Mathieu	CARRE André	POUDRET Eliane
GONNORD Guy		CELEREAU André	
SALM Cornelis	VAN DEELEN Hendrina		

Recensement 2017

Evolution de la population de la commune de Vausseroux de 1954 à 2017

Année	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Population	518	482	464	395	359	329	302	344	337	333

Le recensement de la population s'est déroulé du 19 janvier 2017 au 18 février 2017.

Dates et décisions du Conseil Municipal

10 janvier 2017 :

Le Conseil Municipal accepte le dépôt des demandes de subventions pour la 2^{ème} phase des travaux « aménagement de bourg et site d'accueil de transit scolaire ».

Il fait un point budgétaire 2016.

9 mars 2017 :

Le Conseil Municipal retient l'entreprise M-RY pour les travaux de réseau de chaleur (chauffage ancienne maison à côté de la salle).

Il signe un contrat d'entretien d'éclairage public avec l'entreprise DELAIRE.

Il valide les tarifs cantine et transport scolaire pour 2017/2018.

Il fixe les permanences électorales pour les élections présidentielles.

6 avril 2017 :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes administratifs 2016 et les budgets primitifs 2017.

Il décide le maintien des taux d'imposition pour 2017.

Il délibère pour la vente d'une parcelle du lotissement.

Il décide l'assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation au titre de l'article 1407 bis du code général des impôts.

Il valide les travaux d'aménagement de la Juderie.

16 mai 2017 :

Le Conseil Municipal porte sa réflexion sur l'aménagement du carrefour « Routes de Vasles – St Martin du Fouilloux ».

Il décide le recrutement de Thomas GREMONT en contrat d'avenir sur 3 ans à partir du 26 juin 2017.

Le Conseil Municipal a discuté sur les possibilités de Communes nouvelles. Il affirme sa volonté de cohésion de nos quatre communes du regroupement scolaire.

22 juin 2017 :

Le Conseil Municipal fixe les répartitions de facturation du chauffage collectif (ADMR, Logement, école CCPG, mairie, salle des fêtes).

Il valide le devis d'entretien des espaces verts auprès de « Jardins du Moulin ».

21 juillet 2017 :

Le Conseil Municipal est informé du projet d'implantation d'une antenne Free mobile. Il se dit favorable à ce projet.

Il décide de faire borner la nouvelle voie routière créée afin de l'échanger en route Départementale contre l'ancienne route de Ménigoute (qui n'est plus en circulation) auprès du Département.

27 septembre 2017 :

Le Conseil Municipal valide l'étude préliminaire d'AREA Urbanisme pour la 2^{ème} tranche de travaux « aménagement route de Vasles ».

Il inscrit un nouveau programme avec la validation de mise en place d'une défense incendie au lieu-dit « La Rivalière » et « le Bouchaud ».

Le Conseil Municipal est informé de sociétés qui projettent la réalisation de parc éolien.

Il décide le changement des radiateurs du local associatif.

30 octobre 2017 :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les prises de compétences de la CCPG « eau et assainissement de la CCPG avec restitution au SMEG, plan local d'urbanisme, actions en faveur des jeunes 16-30 ans et approuve les modifications statutaires.

Il valide l'avenant n°1 « travaux 1^{ère} tranche aménagement du bourg pour 13741,80 € H.T.

Il étudie le plan pour la 2^{ème} tranche des travaux.

Il vote les subventions aux associations.

Il accepte le devis pour l'achat d'une « citerne eau incendie » à la Rivalière et le Bouchaud.

Il délibère en faveur de l'aménagement de la liaison routière « Bressuire – Poitiers- Limoges.

20 décembre 2017 :

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'agence Technique Départementale « ID79, Ingénierie départementale.

Il est décidé de faire un relevé topographique du centre bourg.

Des travaux d'entretien de taillage ont été réalisés par l'entreprise « Jardins du Moulin ».

Modification du délégué du SIEDS.

En juin 2017, Thomas GREMONT a remplacé Estelle RAMADOU. Il fera probablement partie des derniers contrats d'avenir sur 3 ans (juin 2017 à juin 2020).

Bonne chance à Estelle dans son nouveau métier au service de la restauration et bienvenue à Thomas.

Philippe ALBERT.

TERRAINS A VENDRE SUR LA COMMUNE

VAUSSEROUX
VEND TERRAINS À BÂTIR

VIABILISÉS - Lot de 14 parcelles
ASSAINISSEMENT COMPRIS au prix de 12€^{TTC}/m²
Parcelles de 619m² à 1414m²
Situées sur la RD 738

École dans le bourg
Parcours santé - Terrain de jeux...
PARTHENAY 15km ST MAIXENT 15km
NIORT 35km

Renseignements Mairie de Vausseroux 05 49 70 21 19

RD 738

1 754m² 2 781m² 3 737m² 4 690m² 5 754m² 6 Vendu 874m² 7 1075m² 8 1414m² 9 619m²

14 1020m² 13 Vendu 980m² 11 Vendu 847m² 10 Vendu 863m² 12 1100m²

chemin piétonnier

12€/m²
TTC

Impôts

Taxes	commune		Communauté de Communes	
	2016	2017	2016	2017
Taxe Foncière Batie	14,80%	14,80%	1,75%	1,75%
Taxe Foncière non batie	40,47%	40,47%	18,93%	18,35%
Taxe d'habitation	10,84%	10,84%	15,27%	14,90%
Taxe / CFE			23,30%	25,30%

Votre Conseil Municipal a voulu garder les taux d'imposition comme 2016.

Malgré des baisses de dotation encore cette année (- 4 028 €), nous faisons en sorte d'économiser sur certains postes de dépenses pour maintenir nos finances.

Par contre, dans le cadre de notre préparation budgétaire 2017, nous avons décidé de mettre en place l'assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation.

Il s'agit là d'inciter à louer, à vendre, à rénover ces logements qui sont inactifs sur la commune.

Nous ne savons pas l'impact financier mais celui-ci sera faible, d'autant plus que nous ne savons pas le devenir de la taxe d'habitation.

Je suis d'ailleurs inquiet comme mes autres collègues maires, sur les compensations financières que l'Etat va donner pour suppléer à cette taxe d'habitation.

Dettes de la commune

Total dette au 31/12/2015	Total dette au 31/12/2016	Total dette au 31/12/2017
484 946,00 €	464 640,00 €	476 060,00 €

La dette de la commune reste stable.

Résultat budgétaire

Année	2014	2015	2016	2017
Résultat Fonctionnement	77 821 €	57 926 €	56 529 €	54 871 € *

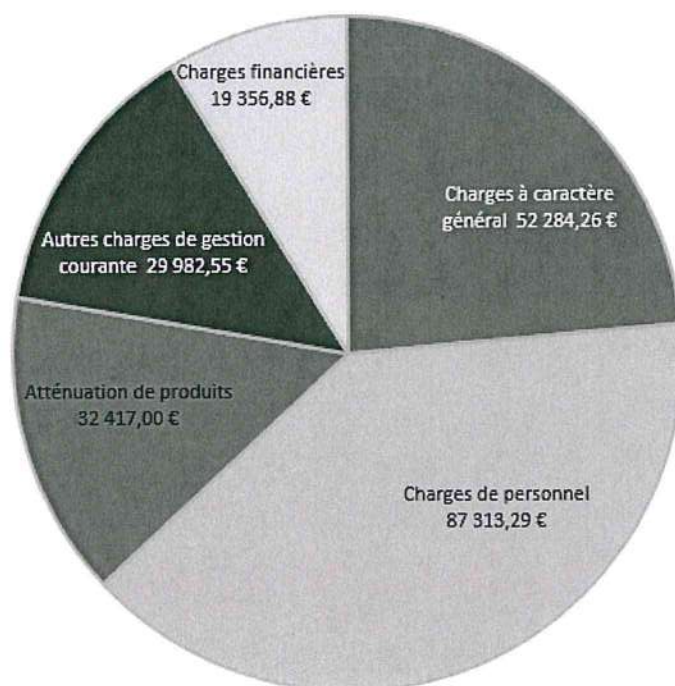
* Dont 7 270 € d'opération d'ordre qui se retrouve en investissement. Sans cette écriture, le résultat serait de 62 141 €.

Budget 2017

Dépenses de fonctionnement :

Des dépenses de fonctionnement bien maîtrisées surtout les charges à caractères générale qui diminue de 13 000 €.

Le reste des charges est quasi stable.



Recettes de fonctionnement :

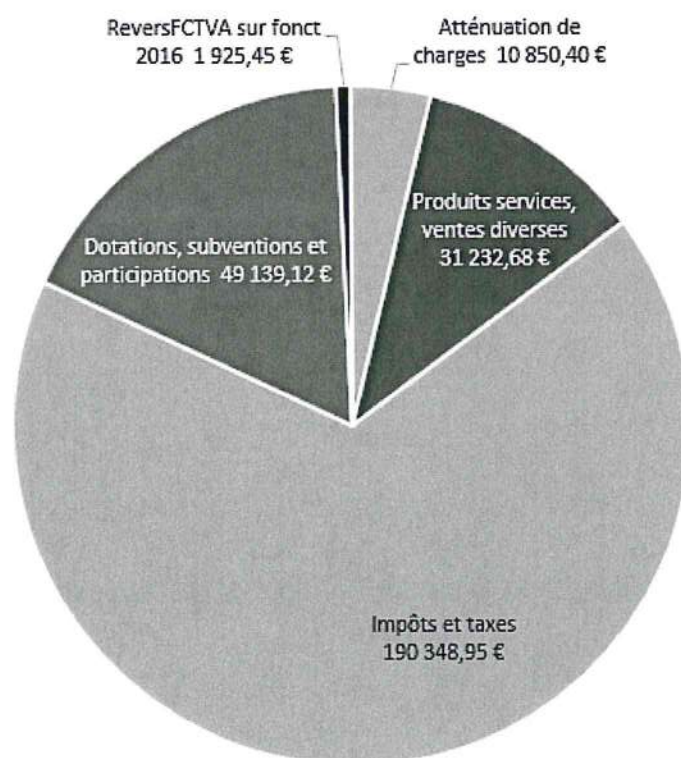
Des dotations de l'Etat encore un peu en baisse – 2 700 €.

La recette du FCTVA sur les dépenses de fonctionnement de 2016, vient diminuer en partie cette baisse.

Atténuation de charges en diminution car l'emploi CAE (occupé par Estelle) était moins aidé par l'Etat.

Produits des services ont diminués aussi, mais sont en relation avec l'année civile.

Les impôts et taxes sont quasi stables.



Travaux d'aménagement voirie et bâtiment

Travaux de sécurité routière Route de Vasles et de Ménigoute :

<u>M-RY</u>	Montant TTC
Montant du marché	214 800,00 €
avenant 1 du lot 1	16 490,16 €
TOTAL MARCHE	231 290,16 €
<u>DELAIRE</u>	Montant TTC
Montant du marché	16 664,40 €
AREA Urbanisme	13 104,00 €
TOTAL TRAVAUX	261 058,56 €

Voirie :

- Travaux d'éclairage centre bourg DELAIRE : 16 664,40 €
- Le changement et l'installation de nouveaux lampadaires route de Ménigoute nous a permis d'avoir une consommation moins importante avec plus d'éclairage.
- Ce programme a fait l'objet d'une subvention du SIEDS (3 693,25 €)

Bâtiments :

- Alimentation de chauffage ancienne maison (à côté de la salle des fêtes) : 3 732,30 €.
Ce nouveau bâtiment sera destiné à un lieu de rencontre intergénérationnelle et il sera chauffé par notre chaudière collective. Ceci dans le cadre de la rationalisation de nos locaux publics.
- Changement de trois ouvertures à la salle des fêtes : 21 580,20 €. Ces ouvertures dataient des années 1970. Elles généraient des dépenses en énergie conséquentes.
- Isolation des combles de nos bâtiments publics (10 600 € HT). Comme les deux travaux précédents, ceux-là vont générer des économies substantielles en énergie.
- Cet ensemble de travaux a bénéficié des subventions d'Etat (10 681 €)
- Changement des radiateurs local associatif (989,57 €).
Dans la continuité de réflexion de nos économies d'énergie, nous avons installé des radiateurs plus économiques.

Travaux entretien voirie et Bâtiments

Travaux de voirie :

- Entretien matériel roulant	1 360 €
- Entretien de voirie	8 826 €
- Dératisation	240 €
- Entretien bornes incendie	732,50 €
- Feu d'artifice	1 078 €

Travaux de bâtiment :

- Fourniture petit équipement	906 €
- Entretien de bâtiments	10 243 €
- Contrôle sécurité	1 049 €

Entretien :

- Cette année, nous avons souhaité qu'un professionnel réalise un entretien de nos espaces verts et massifs.
- Ce relooking a été effectué par « Les Jardins du Moulin » d'Alexandra et Xavier Beauffretton pour un montant de 2 435,40 €.

Ecole – Cantine - rpi

Nous avons renouvelé le contrat avec notre prestataire pour la livraison des repas « CONVIVIO » qui nous a donné satisfaction.

Nouveauté dans l'année scolaire 2017/2018 : quatre repas de produits locaux seront proposés.

Tarif 2017/2018 :

Cantine : 2,70 € / repas

Transport scolaire : 35 €/ année

Dans l'année scolaire 2016/2017, grâce à la mobilisation de tous, les enfants du RPI sont partis en voyage en Dordogne.

Subventions 2017

Nom	Montant	Nom	Montant
Club des Aînés ruraux	80,00 €	Maison Familiale de Bressuire	20,00 €
APE RPI - 1€ par habitant	350,00 €	Chambre des Métiers	40,00 €
ACCA Vausseroux	80,00 €	Sté Pêche Coutières- Pagerie-Vausseroux-Vautebis	20,00 €
Club foot cantonal USV	200,00 €	ADMR	300,00 €
Club TAROT	80,00 €	Raquettes club du Pays Ménigoutais	50,00 €
Ass. Loisirs Sportifs	50,00 €	Ass Un Hôpital pour les enfants	20,00 €
Amicale des donneurs de sang	125,00 €	ACAMO	10,00 €
Coordination Sociale (CSC)	650,00 €	TOTAL	2 075 €

La fête au village

Notre fête du village a encore été très réussie cette année.

Des animations en veux-tu, en voilà, ce qui fait rester les gens dans l'après-midi et qui leur donneront envie de revenir.

Une organisation au top, on ne peut rêver mieux, de toute façon, le parfait n'existe pas. Mais on peut dire parfaitement réussie.

Merci à vous qui œuvrez tous les ans à cette formidable initiative.

Philippe ALBERT.

Bilan de la fête :

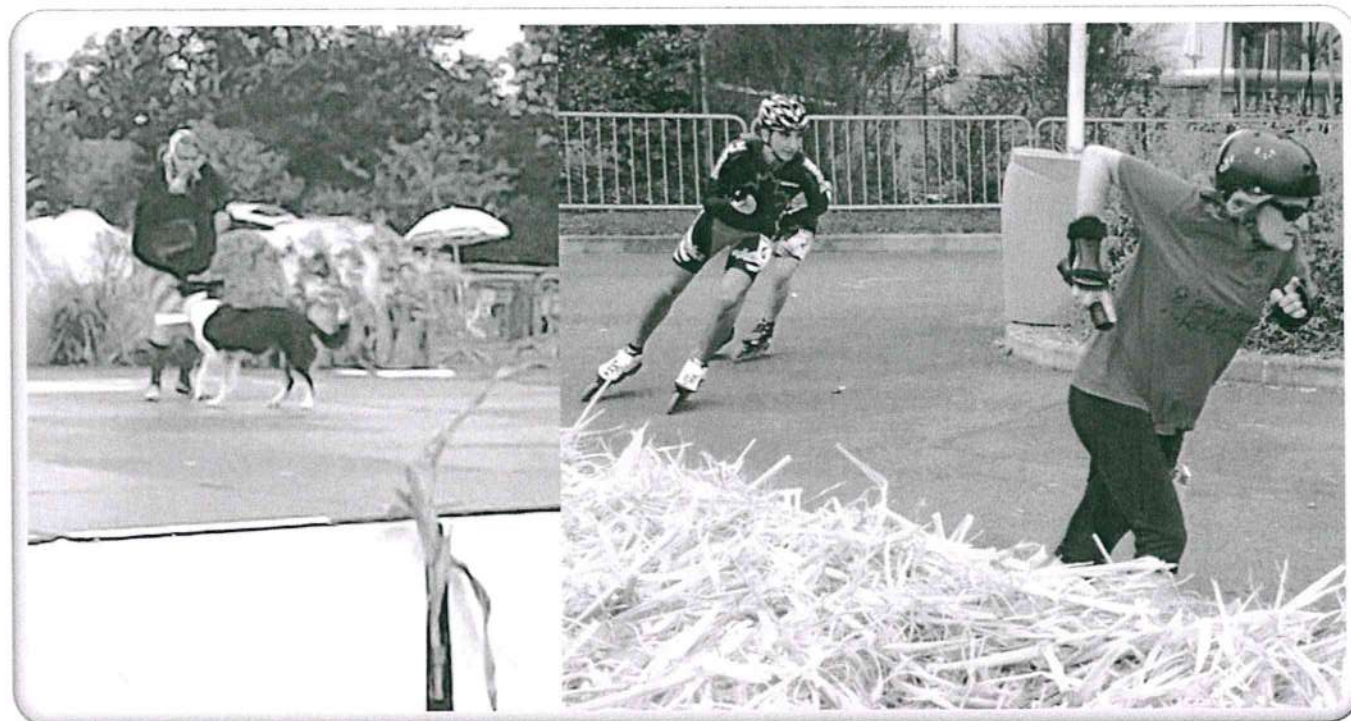
Total des dépenses	14 473,25 €	Total des recettes	17 213,38 €
Bénéfice	2 740,13 €		

Répartition aux associations communales :

USV (foot) : 500 €
Club des Aînés : 500 €
TAROT : 500 €

APE : 500 €
ACCA : 500 €
Tennis : 100 €





Tarif location TIVOLIS – tables et bancs – percolateurs

Nombre	TIVOLIS / tentes	Tarif habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal)		Tarif hors commune		Caution
		Location journée	Location semaine	Location journée	Location semaine	
2	TIVOLI 5m x 12m	45,00 €	60,00 €	85,00 €	100,00 €	200,00 €
1	TIVOLI 5m x 8m	35,00 €	50,00 €	65,00 €	80,00 €	200,00 €
1	TIVOLI BUVETTE 5m x 8m	100,00 €	200,00 €	100,00 €	200,00 €	200,00 €
4	1 TIVOLI 3m x 3m	15 €		25 €		100,00 €
	Les 4 TIVOLI 3m x 3m	30 €		50 €		100,00 €
	Tables et bancs	gratuit		5 € / table et 4 bancs		
2	Percolateurs	10 € gratuit pour les associations communales				100,00 €

Réservation TIVOLIS – Tables et bancs auprès de Mr Philippe GUEGNARD Tél : 05-49-70-29-02 ou 06-78-61-86-60
Mail : fanfanjustin@orange.fr

L'éclairage est compris dans la location des tivolis.

Réservation percolateur auprès de la mairie 05-49-70-21-19 mail : mairie-vausseroux@wanadoo.fr

Paiement à l'ordre de l'association Vausseroux – Animation.

Association des parents d'élèves

Après une année riche pour l'APE avec de nombreuses manifestations et un gros projet, le voyage en Dordogne réalisé par toutes les classes du RPI (Saint-Martin, Vausseroux, Reffannes) l'APE se retrouve dans une situation délicate parce que le bureau a été en quasi-totalité renouvelé (1 seule personne qui s'est représentée) pour repartir seulement à quatre personnes. La question s'est posée de mettre l'association en sommeil mais après réflexion et pour nos enfants nous sommes repartis à quatre puis depuis peu à six mais cela reste fragile. Nous avons fait le choix de mettre des manifestations en sommeil pour cette année car, trop de retard, trop de travail. Cependant, pour cette année les projets mis en place par les enseignantes seront effectués malgré un budget déficitaire, sortie cinéma, CPIE, rencontres USEP ...

Malheureusement si l'année prochaine il n'y avait pas plus de mobilisation pour s'investir au sein du bureau afin de mettre en place les manifestations (beaucoup de travail en amont) nous pensons que l'APE ne repartira pas. Ceci serait bien dommageable et regrettable pour nos enfants qui ne feraient quasiment plus d'activités, alors chers parents mobilisez-vous pour nos enfants.

Nous restons à l'écoute des parents d'élèves pour nous apporter des idées nouvelles et aussi pour mobiliser davantage les familles.

D'ores et déjà nous remercions familles, parents, enseignantes, habitants et élus pour l'aide, les investissements que vous nous apportez et votre soutien de tout au long de l'année.

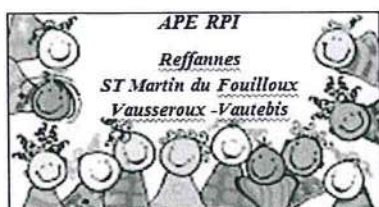
Belle année 2018 à vous tous !

Pour terminer, nous remercions encore une fois, la municipalité pour leur prêt de matériels, bâtiment

Le bureau de l'APE :

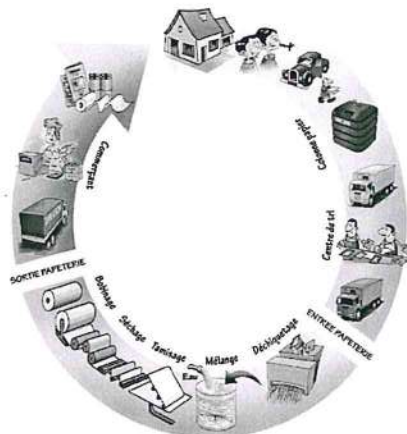
Pour nous rejoindre groupe facebook : APE du RPI Reffannes, Vausseroux, Vautebis St Martin du F.

Nous contacter : ape.rpi79420@gmail.com



MISSION RECYCLAGE DE PAPIER

Comme chaque année, les classes du RPI sont sensibilisées au respect de l'environnement. Durant toute l'année scolaire, nous invitons les familles, voisins, amis, habitants du village à participer avec nous à la grande récupération de papier voué à être recyclé.



Une benne de récupération de papier fait escale sur les places de nos villages.

Vausseroux : du 09/10 au 16/10

Reffannes : du 29/01 au 05/02

Saint Martin : du 28/05 au 04/06

Vous pouvez donc dès aujourd'hui stocker vos annuaires, papiers, publicités, journaux, livres, revues, catalogues. PAS DE CARTON



Papier recyclé

Les bénéfices de la vente du papier au poids permettront de financer nos projets pédagogiques.

Pour ceux qui manqueraient de place, possibilité de déposer dans les écoles dès aujourd'hui.



L'équipe enseignante du RPI **PAPIERS**

Club des Aînés Ruraux

Notre assemblée générale a eu lieu le jeudi 14 décembre 2017,
Notre club compte 47 adhérents.

Tout au long de l'année nous nous retrouvons le jeudi après-midi dans une bonne ambiance, avec un petit concours entre nous le premier jeudi tous les deux mois,
Si vous aimez les cartes ou autres jeux, venez nous retrouver.

MANIFESTATIONS :

Le vendredi 26 octobre 2018 : concours de BELOTE

Cette année nous avons décidé de changer, donc belote au lieu de manille.

La date risque de changer.

SORTIE :

Le dimanche 15 juillet 2018

Festival de l'accordéon à LESTERPS en Charente Limousine,

Départ le matin pour la grande journée,

Places disponibles,

Pour plus de renseignements contacter un membre du bureau,

Inscription dès que possible.

Claudette ROUVREAU.

Tarot club



Le « TAROT CLUB de VAUSSEROUX » compte aujourd'hui 33 membres.

En moyenne, une vingtaine de taroteurs se réunit chaque mardi à 20 h 30 à la salle des associations.

Les manifestations du club :

- 2 concours internes en mars et octobre
- 1 concours ouvert à tous le 3^{ème} vendredi de septembre (56 joueurs)
- 1 repas pour l'Assemblée Générale le 2^{ème} samedi de janvier
- 1 repas « cassoulet » au mois d'avril

Venez nous retrouver pour jouer au tarot à 4, dans une bonne ambiance amicale.

Cotisation 10 Euros.

Le Tarot Club de Vausseroux vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Pour nous contacter : jacques.fleury79@gmail.com



Jacques Fleury.

ACCA

Composition du bureau :

Président : Francis BILLEROT

Vice-président : Christophe VEILLON

Trésorier : Gaëtan TIENDREBEOGO

Membres : Stéphane DUMAINE, Jean-Claude GUILLEMETEAU.

Président d'honneur : Marc DAVID

Pour la saison 2017-2018

12 sangliers ont été prélevés (au 01/01/2018), il reste un mois et demi.

Le comptage des lièvres a été effectué le 02/01/2018 par la Fédération des chasseurs :

Sur 14,95 km observés : - 17 lièvres (I.K.A.) 1,13

- 17 chevreuils
- 8 renards
- 2 lapins

Une légère augmentation de lièvres par rapport à la saison dernière (sachant que depuis 3 ans la chasse aux lièvres était fermée).

Le nombre de chasseurs diminue d'année en année. En 2017/2018, l'association compte 16 chasseurs.

Le Piégeage aux renards est toujours effectué par Dimitri POUDRET. Pour le contacter : tél : 06-79-03-38-07.

Manifestations 2016/2017 :

- Juin 2017 : repas pour les chasseurs et propriétaire (stade)
- 18 Novembre 2017 : dîner dansant de la chasse
- 23 décembre 2017 : chasse à courre aux renards (4 renards levés mais aucune prise). Cette belle journée fut clôturée par un dîner.

Manifestations 2017/2018 :

- 17 novembre 2018 : dîner dansant de la chasse

Nous tenons à remercier la municipalité pour le local mis à notre disposition depuis plusieurs années déjà.



Francis BILLEROT.

Amicale des donneurs de sang Vausseroux - Reffannes

Au seuil de cette nouvelle année l'amicale vous présente tous ses Vœux de bonheur et surtout de santé.

Malheureusement au fil des années, le nombre des donneurs diminue et il est de plus en plus difficile de recruter de nouveaux donneurs et de fidéliser ces derniers.

Pourtant donner son sang est un acte gratuit et cet acte gratuit peut sauver des vies. Il serait bon de méditer sur cet état de fait.

Il est de bon augure de prendre de bonnes résolutions en début d'année, alors espérons que cet appel aux nouveaux donneurs se réalise et que chacun prenne conscience qu'un jour ou l'autre, lui ou l'un de ses proches peut malheureusement avoir besoin d'un don de sang pour palier à l'irréversible.

Notre loto fut une réussite, un grand merci pour votre présence et nous vous donnons rendez-vous cette année pour une autre festivité.

Bonne année.

R Jacquet.

Dates des collectes 2018 à Reffannes.

24 Janvier 18 Juillet 7 Novembre.

Communauté Chrétienne de Vausseroux

Notre fraternité comprend les clochers de Reffannes – St Martin du Fouilloux - Vausseroux – Vautebis.
Elle est rattachée à la paroisse Saint Jacques en Gâtine située à Parthenay.

La Communauté du Val de Vonne est animée par une équipe composée comme suit :

- Marylène THOURAINE, Déléguée Pastorale Tél. 05-49-69-00-80
- Camille FERLAC, Responsable de la vie matérielle
- Didier de Fontenay, Marie-Line Aubineau et Françoise Castin respectivement responsables de la Liturgie, de la Foi et de la Charité.

Chaque année, nous participons à la fête du village en proposant une messe.

Si vous avez des enfants en âge de faire le catéchisme, si vous voulez nous rejoindre à la chorale, si vous avez besoin que quelqu'un vous apporte la communion, n'hésitez pas à contacter la déléguée pastorale : Marylène THOURAINE.

Merci à tous ceux qui ont participé à la campagne 2017 du Denier de l'Église.

Merci aussi à tous ceux qui ont aidé le Secours Catholique dans sa mission au profit des plus déshérités.

Merci à ceux qui distribuent bénévolement le journal paroissial « **CHEMIN FAISANT** ». Ce journal qui paraît tous les trois mois vous indique le calendrier des cérémonies et vous donne une vision du monde et de notre diocèse dans l'esprit de l'Evangile.

Communauté Paroissiale.

Association Loisirs sportifs

20...

20 c'est le nombre de nos adhérents.

C'est beaucoup, mais c'est aussi trop peu au regard des bienfaits que l'on retire de notre activité.

Vous qui lisez ce texte, je ne vous vois pas lors de nos séances, vous, surtout, messieurs.

Et pourtant ...

- Nos séances sont animées par Annick, coach diplômée efficace et compétente qui sait adapter ses exercices selon les besoins de chacun et alterner les phases échauffement, efforts et étirements.
- Nous disposons de tout le matériel nécessaire ballons, élastiques, bâtons, lests, cordes à sauter, poids.....
- La salle polyvalente est accueillante et chauffée.
- La bonne humeur est toujours présente.
- Après les courbatures, les bienfaits se font sentir sur les abdos, fessiers, cuisses et jusqu'au bout des doigts de pieds.

Alors pourquoi pas vous ? Si vous voulez essayer, les 2 premières séances sont gratuites. Et comme on dit par chez nous "l'essayer c'est l'adopter".

Après la partie sportive il ne faut pas oublier les à côtés que sont tous ces moments de convivialité tels que la buche de Noël qui nous réunit après l'effort, ou la galette à l'Epiphanie qui désigne notre reine en attendant d'avoir un roi ou encore le pique nique de fin de saison avec les adhérents et conjoints pour une petite marche suivie de l'apéritif offert par l'association et d'un repas tiré des sacs, permettant à chacun de démontrer ses talents de cuisinier(e).

Vous avez lu ces quelques lignes, alors vous ne pouvez plus reculer, on vous attend....

Christiane LAURENCIN

tel : 05 49 69 14 77

L'horaire :

Le jeudi de 19h30 à 20h30

A la Salle polyvalente de Saint Martin du Fouilloux

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Christiane LAURENCIN

Vice-présidente : Martine ALBERT

Trésorière : Marie-Paule MAROLLEAU

Trésorière adjointe : Jacqueline VEILLON

Secrétaire : Marylène EQUIPE

Secrétaire Adjointe : Nathalie MAUDET





US Vasléenne

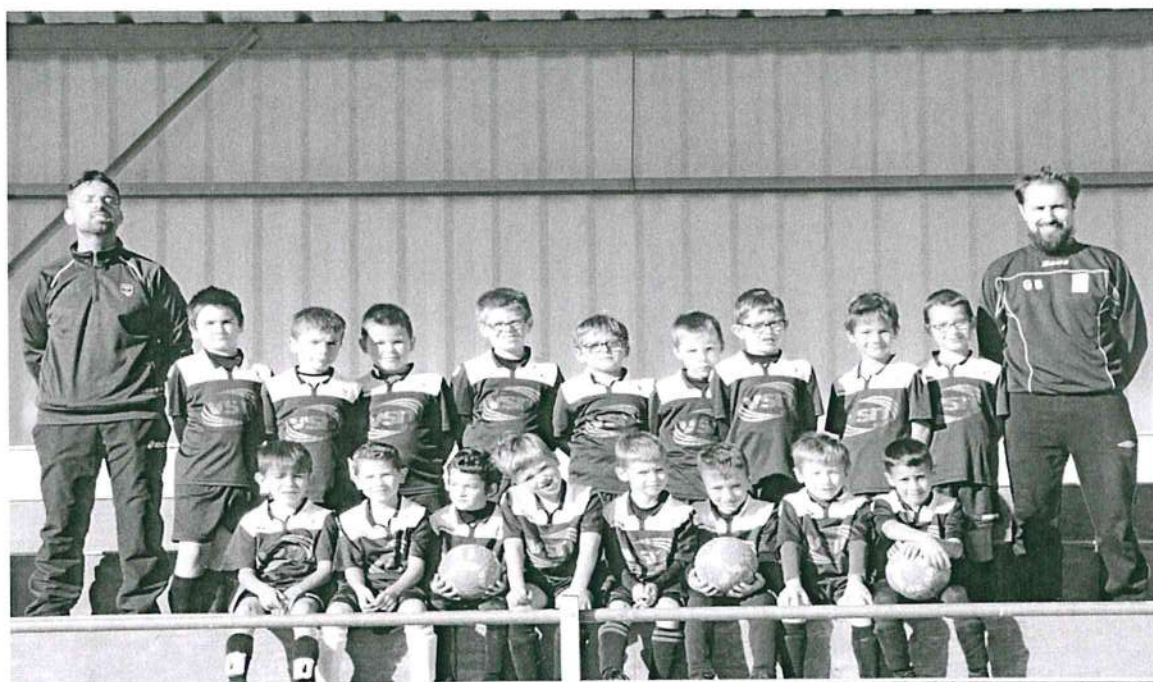
L'US Vasléenne est née en Juin 2014 de la fusion de 2 clubs de l'ancien canton de Ménigoute, à savoir l'ASPM (club de Jeunes + AS Vasles) et le FC ST Martin-Vausseroux. Notre association actuellement regroupe 200 adhérents autour d'un projet ambitieux et fédérateur : créer du lien social et animer notre territoire à travers la pratique du football.

Nos communes partenaires (Vasles, Vausseroux, Ménigoute et ST Martin du Fouilloux) mettent à notre disposition les infrastructures nécessaires à la pratique de notre sport (terrains en herbe, gymnase, vestiaires, club house). L'US Vasléenne bénéficie également de moyens humains à l'image de son école de foot animée conjointement par notre salarié et par les éducateurs bénévoles. Notre objectif étant au-delà de la pratique sportive, de contribuer positivement à l'éducation citoyenne de nos jeunes à travers la transmission de nos valeurs communes.

Nous pouvons constater que la progression se fait petit à petit avec des résultats plutôt positifs. 2 victoires en Challenge pour les U18 et U17 et 2 montées au plus haut niveau départemental pour les U15 et les U17.

L'US Vasléenne tient à remercier tous nos partenaires privés et publics.

Allez l' USV



Plus fort ensemble



- **LE BADMINGTON**

Le badminton à Vasles se pratique en loisir.

Les entraînements sont ouverts à tous, les mardis et jeudis soirs de 20h à 22h. Désormais, il existe un créneau spécial pour les enfants et adolescents les mardis de 19h30 à 20h30 à partir de 7-8 ans. Les entraînements ont lieu toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires.

Des rencontres amicales avec d'autres clubs alentour sont prévues au cours de la saison.

Nous sommes actuellement une petite trentaine d'adhérents (jeunes et adultes confondus) à pratiquer notre sport de raquette favori dans une ambiance familiale et chaleureuse.

- **LE TENNIS**

Le club de tennis est constitué de 25 licenciés, âgés de 10 à 65 ans et venant de tout le canton.

L'école de tennis propose cette année encore des cours collectifs le samedi matin, dispensés par Anthony COURQUIN, diplômé d'état.

Il est aussi intervenu à l'école de Fomperron pour la journée nationale du sport scolaire, afin de faire découvrir le tennis aux enfants.

Le lundi soir, les adultes et les jeunes qui le souhaitent se réunissent pour jouer et se perfectionner mais aussi pour passer un agréable moment.

Comme tous les ans, une équipe féminine et des équipes masculines sont engagées dans le championnat départemental. Nous faisons également un tournoi interne au club.

NOUVEAUTE !

Pour les moins de 10 ans, un tournoi est organisé : le GATINE GALAXIE TENNIS. Celui-ci est composé de 6 clubs : Pompaire, Chatillon sur Thouet, Parthenay, Airvault, Secondigny et le Pays Ménigoutais. Cela permet de faire faire des minis matchs à chacun d'entre eux et ainsi de les faire progresser, jouer et s'amuser.

Nous allons proposer aux licenciés intéressés, une journée à Roland Garros, celle-ci est organisée par la Fédération Française de Tennis.

Les membres du « Raquettes Club du Pays Ménigoutais » remercient les communes du Canton qui les aident financièrement mais aussi les agents communaux qui leurs permettent d'avoir des salles omnisports et des terrains propres et entretenus.

Une très bonne année 2018 et surtout n'hésitez pas à venir essayer nos sports de raquettes.

Le président,
Anthony BRANGER
06 85 36 22 04



Une page facebook a été créé : **raquettes club du pays menigoutais**

Qu'est-ce que l'association ADMR du Pays Ménigoutais ?

1) qu'est ce que l' ADMR ?

L'association se compose de 24 salariées et de 17 bénévoles (au moins une bénévole dans chaque commune). Les salariées connaissent parfaitement notre territoire et sont toutes formées régulièrement pour le travail qui leur ai demandé.

2)- L'ADMR vient en aide à toutes personnes qui le demande, anciens ou plus jeunes.

3)- Pour faire appel à l'ADMR, rien de plus simple : APPELER le 05 49 69 11 02.

Permanences : lundi 13h 30 à 17h - Mercredi de 9 h à 12h30 - Vendredi 13h 30 à 17h.

Les tarifs horaires vous seront indiqués et un devis pourra vous êtes adressé. Suite à notre démarche qualité, un bénévole viendra vous visiter pour remplir avec vous ce nouveau dossier. Un questionnaire de satisfaction peut vous être adressé, anonyme, vous le renvoyez au **bureau ADMR 9 route de Vautebis 79420 VAUSSEROUX.**

4) L'ADMR est l'employeur de toutes les salariées. Vous avez la possibilité de régler les heures effectuées chez vous, en plein tarif, et toutes les fins de mois vous recevrez la facture.

Vous pouvez obtenir des **déductions d'impôts (50%) ou crédit d'impôts.**

Nous vous donnons aussi un planning d'intervention mensuel avec les horaires et le nom de l'intervenante (horaire qui peut varier à ¼ h prêt)

a) Pour avoir une prise en charge financière, il suffit d'en faire la demande :

- soit auprès de votre caisse de retraite : MSA-CARSAT-RSI-CNRACL-Caisses d'allocations familiales.... La caisse retenue est celle où vous avez cotisé le plus longtemps. Les formulaires de demande sont à votre disposition au bureau, sur simple appel. La bénévole de votre commune viendra chez vous pour vous aider à remplir le dossier qui doit être envoyé complet, sinon il ne sera pas étudié par la caisse. (Feuille d'imposition, justificatifs de revenus...). La caisse de retraite après réception de votre demande, étudie ; accorde ou pas une aide financière. Vous en recevrez une réponse écrite ainsi que le bureau ADMR.

- soit auprès du Conseil Départemental (APA), les formulaires sont à retirer en mairie et doivent être remplis une partie par le médecin traitant, une autre par vous-même puis envoyés au bureau du CD au 20, rue de la citadelle à Parthenay tel : 05 49 64 86 57.

Le service gérontologique, le CLIC peuvent aussi vous aider dans vos démarches 20 rue de la citadelle à Parthenay. tel : 05 49 63 45 70.

A réception de votre dossier, il sera traité par les services départementaux et vous aurez la visite du contrôleur APA qui jugera du bien fondé de votre demande et du montant de votre prise en charge par le Conseil Départemental. Une réponse écrite vous sera adressée ainsi qu'à L'association ADMR avec votre plan d'aide (différents selon chaque demandeur, avec le montant de votre participation financière ou pas)

- L'aide de l'ADMR peut venir après une hospitalisation d'urgence : et quel que soit votre âge.

Vous pouvez aussi obtenir de votre mutuelle complémentaire (en fonction du contrat souscrit) des heures de ménages gratuites.

Cette démarche est à faire dès votre sortie de l'hôpital ; avec un bulletin d'hospitalisation.

Toute l'équipe de bénévoles de l'association A D M R du Pays MENIGOUTAIS reste à votre disposition pour plus de renseignements, la bénévole sur votre commune est : Marie-Chantal GRELLIER.

N'hésitez pas à nous contacter.

Présidente ADMR pays Ménigoutais, Marie-Andrée PILLOT.

une société plus sûre - une société plus juste
une société plus solidaire



Section de PARTHENAY/MENIGOUE

Siège social Les Bergeronnettes
79200 PARTHENAY

Groupeement des Deux-Sèvres

Membre de la Fédération Nationale Reconnue d'utilité publique
260 rue du Maréchal Leclerc 79000 NIORT
☎ 05 49 24 12 24 ☎ 05 49 33 49 98

Nos permanences : de 8 h 30 à 11 h 15 les 2^{ème} et 4^{ème}
mercredis de chaque mois à l'exception du mois d'août

✉ fnath.79@wanadoo.fr www.fnath.org

Le bureau :

Christian GROLEAU Président, Daniel BARCQ Vice-Président, Yolande CHARRON Trésorière, Nicole POVERT Trésorière adjointe,
Christian Pierre, Alain GRELIER, Régis FILLON, Denise ROUSSELIERE, Mireille CLOCHARD

La FNATH : 200 000 adhérents depuis 1921 - 20 000 bénévoles. Depuis 1921, la FNATH se charge d'accompagner moralement et juridiquement les personnes accidentées de la vie, invalides et handicapées afin de faire valoir leurs droits :

(de la reconnaissance pour les mutilés de guerre et du travail ; La Sécurité Routière : une priorité pour la FNATH).

Mission : La solidarité se construit avec vous ... Défendre chacun, améliorer la vie de tous. La solidarité est la valeur fondatrice de la FNATH. Une solidarité active, généreuse, vécue et mise en œuvre chaque jour par les 200.000 adhérents de l'association. C'est elle qui donne sens, et force à notre mission : **défendre les droits de chacun et l'intérêt de tous.** La solidarité, c'est être proche, amical, à l'écoute de chaque accidenté, pour l'accompagner et l'aider à se reconstruire. La solidarité, c'est aussi mener ensemble le même combat, pour **faire entendre la voix des accidentés et des handicapés, faire reconnaître leurs droits, et d'abord celui d'accéder à une pleine citoyenneté, de participer à la vie publique** et aux décisions qui les concernent. La solidarité, c'est également protéger toutes les vies face aux dangers au travail, sur la route, dans la vie de tous les jours.

Nous soutenir : Devenir adhérent de la FNATH :

En adhérant à la FNATH, votre voix n'est plus isolée et vous contribuez à construire une société plus juste, plus sûre, plus solidaire.

Dates à retenir 2018 : **Concours de belote** : le samedi 10 février à LA CHAPELLE BERTRAND à 13 h 30,
Assemblée Générale : le samedi 10 mars au domaine des Loges à PARTHENAY à 10 h 30 + repas,
Repas festif : le samedi 23 juin à la salle des fêtes de SAURIS à 12 h 00.

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site **www.service-public.fr/papiers-citoyenneté** puis «recensement, JDC et service national».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état. Cette démarche citoyenne permet l'**inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

www.defense.gouv.fr/jdc



Bilan 2017 :

Janvier, signature d'une convention avec le SMEG (Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine)

Le SMEG est désormais le porteur des projets de solidarité internationale d'accès à l'eau sur son territoire. Il confie la maîtrise d'œuvre par convention aux associations de jumelage sur son territoire.

Mai, Assemblée Générale à St Martin du Fouilloux

Juin, participation à la Fête de la St Barnabé à Coutières

Août, Fêtes des traditions Paysannes de Ménigoute, participation au marché le matin et stand d'information sur le site de la fête

Septembre, participation au vide grenier à Vausseroux

Octobre, Mission au Togo du 12 au 27 octobre d'Alain Gendry accompagné de Louis Marie LUMINEAU, Vice-président du SMEG

Ils ont séjourné à Ountivou, chez Zagor le Paysan Relais, dans les mêmes conditions de vie que les villageois. Le programme concocté par nos amis togolais, comme d'habitude très chargé et très riche en rencontres, consistait à :

- faire le bilan de nos actions avec JC MO, comité du Jumelage des habitants du canton d'Ountivou.
- faire le point sur le projet eau en cours de 4 puits, 13 forages neufs et 1 réhabilitation d'un ancien forage. Après avoir rencontré les comités eaux en réunion à Ountivou, ils ont sillonné le canton à moto par des pistes souvent quasi-impraticables afin de visiter les villages concernés. Ils ont pu s'assurer de la création de comité eau pour chaque projet, comité qui va dans un premier temps suivre les travaux et ensuite assurer le paiement de l'eau à la bassine (0,25 Frs cfa les 2 bassines de 30 l) afin d'avoir l'autonomie financière pour l'entretien des ouvrages.
- faire le point sur le développement agricole (nous participons à hauteur de 30% de la rémunération d'un mi-temps de technicien agricole), et l'évolution de la caisse de microcrédits que nous soutenons.
- remettre au dispensaire d'Ountivou des lunettes récupérées chez des opticiens ainsi que de nombreuses cannes et béquilles récupérées auprès de la maison de retraite de Vasles.
- remettre 102€ pour l'achat de fournitures scolaires, produit de la collecte de 2,2 tonnes de papier des enfants des écoles du RPI Chantecorps- Fomperron- Coutières.

Le SMEG portant aussi les projets d'accès à l'eau des autres jumelages sur son territoire, la mission s'est aussi rendue à Tsévié jumelé avec Parthenay, Grand Gapé jumelé avec Thénézay, Agou jumelé avec Mazières.

Novembre, dîner de la solidarité le samedi 19 novembre à Chantecorps : nous vous avons fait partager les vidéos et photos de cette mission. Nous remercions les personnes qui sont venues participer à cette rencontre bien conviviale qui a lieu chaque année, l'avant-dernier samedi de novembre dans une commune du canton. L'an prochain il aura lieu à Saint Germier le samedi 17 novembre 2018.

Novembre, opération ferraille. Nous avons collecté 11 tonnes. C'est une opération qui sera reconduite tous les ans fin novembre. Qu'on se le dise !

Autre nouveauté : depuis le 20 janvier 2016, ACAMO est reconnue organisme d'intérêt général, et habilitée par la Direction Générale des Finances Publiques à recevoir des dons, et à délivrer un reçu qui permet d'obtenir une réduction d'impôt de 66 % du montant de ce don.

Pour toutes informations, contacter :

- Bernard METAIS -Vasles Tél 05 49 69 96 22 (heure repas)
- Evelyne RIVAULT- Chantecorps Tél 05 49 69 05 57 (heure repas)
- Alain GENDRY -St Martin du Fouilloux Tél 07 85 32 79 09

Association Coopération Amitié Ménigoute Ountivou

Centre Social – 79340 Les Forges

Mail: contact.acamo@gmail.com

Site: www.acamo.org

Siret: 750 550 592 00012 – Code APE 9499Z

Manifestations 2018

6 avril
Soirée Pizza
APE écoles du RPI



Cérémonie du 8 mai
Vin d'honneur
Repas des aînés



13 juillet
Moules Frites
Feu d'artifice



Tous les jeudis
A 14h30
Rencontre
des aînés ruraux

TAROT CLUB
de
VAUSSEROUX



Tous les mardis à 20h30

2 septembre
Fête du village



Tous les 3^{ème} lundi
du mois
Réunion de préparation
Fête du village

22 septembre
Concours de Tarot
(ouvert à tous)



26 octobre
Concours de belote
(date sous réserve de modification)



11 novembre
Cérémonie
Vin d'honneur



17 novembre
Dîner dansant
ACCA



Entreprises - Artisans

A.C.M. Bruno CARRÉ

Serrurerie - Chaudronnerie - Charpente
La Roucherie
79420 VAUSSEROUX
Tél : 06 76 27 62 48



Bar - Hôtel - Restaurant

Mr et Mme CHAPUT

« Le Vausseroux »
2 Route de Ménigoute
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 95 25 04



Bois et Paille

Charpente Eddy FRUCHARD

17 route de Vautebis - 79420 VAUSSEROUX

tél. 06 71 06 68 08

bureau 05 49 70 68 64

eddy.fruchard@wanadoo.fr

www.boisetaillage.com



VENDÉE SÈVRES NÉGOCE

Tél. 05 49 76 61 15

Fax 05 49 76 61 16

www.vsn-negoce.fr



JLB ELEC

L'ELECTRICIEN A VOTRE SERVICE

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

06 51 83 79 88

JLB.ELEC@outlook.fr

4 rue de l'ancienne école
79420 VAUSSEROUX



JARDINS DU MOULIN

Paysagiste

05.49.63.22.59

06.84.46.95.66

Beaufretre Alexandra - Le moulin de Gouzot - 79420 VAUSSEROUX
paysagiste.jardinsdumoulin@orange.fr

GARAGE BREITEL



05 49 70 21 38

06 60 51 36 93

www.garage-breitel-vausseroux.fr

Ventes Véhicules
Neufs et Occasions

Mécanique - Tôlerie - Peinture
Dépannage - Remorquage

13 Route de Vautebis
79420 VAUSSEROUX

E-mail : kruger.79@hotmail.fr

Pascal Peroteau Artisan Menuisier

N° 1 Les Limonières

79 420 VAUSSEROUX

pascal.peroteau79@orange.fr

www.menuiseries-peroteau-parthenay.fr

tel : 05 49 70 22 10



Electricité
Plomberie
Chauffage
Ramonage
Automatisme
Dépannage et
Equipements Piscines

SERVICES
Beaune Fabrice

Petits travaux sur demande

les Harbotières

79420 VAUSSEROUX

06 43 02 09 00 fabservice@aliceadsl.fr



VINS FINS - BIERES -
COFFRETS CADEAUX
EAUX MINERALES
JUS DE FRUITS



LOCATION REMORQUES FRIGO - TIRAGE PRESSION
LIVRAISONS A DOMICILE

Mr Alain SIMONNEAU

79420 VAUSSEROUX

Tél. 05 49 70 20.29 - Fax 05 49 64 41 34

ATELIER . COIFFURE

Homme , Femme , Enfant

- Coiffure visagiste
- Onglerie
- Extension de cheveux
- Epilation du visage
- Maquillage
- Atelier Relooking

Tél : 05.49.95.10.09

Le Bourg 79420 Vausseroux



LA BOISSIÈRE-EN-GÂTINE, MÉNIGOUTE, ST-GERMIER,
ST-MARTIN-DU-FOUILLOUX, VAUSSEROUX, VERRUYES

CALENDRIER COLLECTES 2018

Janvier

1	L	Jour de l'an
2	M	
3	M	
4	J	1
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	
10	M	2
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	
16	M	
17	M	3
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	4
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	
30	M	
31	M	

Février

1	J	5
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	
7	M	6
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	
14	M	7
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	8
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	
28	M	

Mars

1	J	9
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	
7	M	10
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	
14	M	11
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	12
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	Rameaux
26	L	
27	M	
28	M	13
29	J	
30	V	
31	S	

Avril

1	D	Pâques
2	L	de Pâques
3	M	
4	M	
5	J	14
6	V	
7	S	
8	D	
9	L	
10	M	
11	M	15
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	
16	M	
17	M	16
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	17
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	
30	L	

Mai

1	M	Fête du travail
2	M	
3	J	
4	V	18
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	Victoire 1945
9	M	
10	J	Ascension
11	V	19
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	20
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	Pentecôte
21	L	de Pentecôte
22	M	
23	M	
24	J	21
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	22
31	J	

Juin

1	V	
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	
6	M	23
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	24
14	J	
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	
20	M	25
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	26
28	J	
29	V	
30	S	

Juillet

1	D	
2	L	
3	M	
4	M	27
5	J	
6	V	
7	S	
8	D	
9	L	
10	M	
11	M	28
12	J	
13	V	
14	S	Fête Nationale
15	D	
16	L	
17	M	
18	M	29
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	
24	M	
25	M	30
26	J	
27	V	
28	S	
29	D	
30	L	
31	M	

Août

1	M	31
2	J	
3	V	
4	S	
5	D	
6	L	
7	M	
8	M	32
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	
14	M	
15	M	Assomption
16	J	33
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	
21	M	
22	M	34
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	
28	M	
29	M	35
30	J	
31	V	

Septembre

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	36
6	J	
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	37
13	J	
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	38
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	39
27	J	
28	V	
29	S	
30	D	

Octobre

1	L	
2	M	
3	M	40
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	
10	M	41
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	
16	M	
17	M	42
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	43
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	
30	M	
31	M	

Novembre

1	J	Toussaint
2	V	44
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	
7	M	45
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	Armistice 1918
12	L	
13	M	
14	M	46
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	47
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	
28	M	48
29	J	
30	V	

Décembre

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	49
6	J	
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	50
13	J	
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	51
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	Noël
26	M	
27	J	52
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	

ORDURES MÉNAGÈRES Bac vert

EMBALLAGES Bac jaune

SMC Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine
05 49 05 37 10 - accueil@smc79.fr - www.smc79.fr